



NPA
NOUVEAU PARTI
ANTICAPITALISTE

La voix anticapitaliste

Bulletin du Nouveau Parti Anticapitaliste comité d'Orléans



Mel : npa45@sfr.fr

Site : npa45.org

Instagram : [@npa.orléans](https://www.instagram.com/@npa.orléans) Facebook : NPA Orléans 45



Orléans 30/01/2024

Plus 10% sur l'électricité, l'inflation nous mène à la misère Imposer un «bouclier social»!

Les paysans sont en mobilisation, ils dénoncent les traités et les directives européennes ; nous devrions le faire aussi en ce qui concerne les tarifs de l'électricité. Le parlement français avait adopté, dans la droite ligne des directives européennes, la loi portant sur l'organisation du marché de l'électricité.

La libéralisation du marché juteux de l'énergie !

C'est la loi NOME (Nouvelle Organisation du Marché de l'Électricité) qui a pour but d'accélérer la libéralisation du marché juteux de l'énergie.

Une douzaine d'opérateurs privés, dont plusieurs, ont déjà testé leur talent de spéculateurs sur le marché de l'eau, du gaz et de la téléphonie, se sont déjà vus offrir sur un plateau 25% de la production nucléaire, officiellement pour proposer des tarifs plus « compétitifs », officieusement pour tuer le tarif régulé du service public et faire des profits pour les distribuer à leurs actionnaires, une étape dans les dérives ultra libérales de nos gouvernements.

Nous, usagers, avons déjà payé l'infrastructure de production sur nos factures et nous allons payer pendant des décennies pour le stockage des déchets radioactifs et le démantèlement des centrales, subirons les hausses de tarifs déjà constatées avec l'ouverture à la concurrence du marché de l'eau ou de la téléphonie.

Une augmentation de 10% !

Le gouvernement vient d'annoncer la fin du « bouclier tarifaire » et donc une augmentation de 10% des taxes concernant notre facture d'électricité et il nous prévient que cela va continuer. Elle s'ajoute aux cumuls des années précédentes, pas du tout compensés par les augmentations de salaire.

L'électricité n'est pas une marchandise comme les autres, elle est un bien vital de première nécessité et elle doit rester accessible à tous.

La seule solution passe par un service public de l'électricité, sans fournisseurs en concurrence, reposant sur une propriété publique des moyens de production, un financement, une tarification et une gestion publiques

Imposer un «bouclier social»!

Il est urgent de ne plus attendre pour s'organiser et penser un «bouclier social» : rattrapage de l'inflation et augmentation des salaires, des retraites, et pension, réquisition des logements vides. Il est aussi indispensable d'instaurer la gratuité des transports et de l'énergie essentielle, d'embaucher dans les services publics de santé, d'éducation, de la petite enfance et du grand âge, de développer la diversité des cultures et l'agriculture paysanne pour préserver les ressources et donner accès à une alimentation de qualité.

Manifestation de solidarité avec la Palestine Samedi, à 15h, place de Gaulle

On ne compte plus les jours, mais l'État d'Israël bombarde sans répit la bande de Gaza. Le bilan est effroyable : on ne compte plus morts, blessés, les traumatisés. Les habitants de Gaza se retrouvent sans eau, au bord de la famine et les épidémies apparaissent.

La Palestine devient le symbole international de la résistance anticoloniale. Il faut imposer le cessez-le-feu immédiat et exiger la défense du droit des palestiniens à l'autodétermination.

Doublement des « franchises », c'est NON !

Vive le 100% sécu !

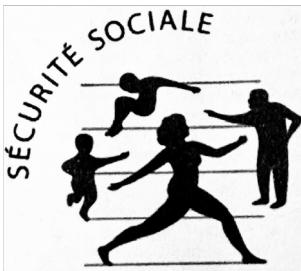
En ce début d'année, c'est la hausse des prix tous azimuts, sans parler des mutuelles à + 10% selon l'UFC-Que choisir. Les petites avancées du Ségur sont absorbées, et les fins de mois toujours plus difficiles.

Comme si cela ne suffisait pas, E. Macron donne son feu vert au doublement des « franchises » médicales. C. Vau-trin, sa nouvelle ministre du travail et de la santé a immédiatement présenté la facture : la part non remboursée par la sécurité sociale et les mutuelles passera de 50Cts à 1 € par boîte de médicaments et acte paramédical, celle sur les transports sanitaires de 2 à 4 € et la « participation forfaitaire » sur les consultations, actes médicaux, et examens de biologie de 1 à 2 €. Le plafond annuel de ces dépenses reste (pour l'instant) fixé à 50€, mais seulement pour les patients en ALD.

73 milliards d'exonérations de cotisations patronales !

Pour justifier le doublement des « franchises », Macron a répété sa veille formule : « il n'y a pas d'argent magique ». S'il n'y a pas « d'argent ma-

gique », il y a des richesses bien réelles produites par notre travail, et il y a différentes manières de les répartir.



La méthode Macron, c'est permettre aux plus riches, aux actionnaires, de s'enrichir toujours plus, notamment avec 73 milliards d'exonérations de cotisations patronales, et de reporter sur chaque malade la charge de ses soins par la hausse des mutuelles, le doublement des franchises. La santé devient un bien consommation comme une autre.

Les soins, la prévention pris en charge à 100% par la Sécu !

Il existe une autre voie : le 100% Sécu, la gratuité des soins pour tous.assurée par un financement intégral de tous les soins nécessaires, à l'hôpital et en ville, avec notamment la création de centres de santé publics. Elle donne la possibilité à chacun.e d'accéder gratuitement à des soins de qualité selon ses besoins. Pour les financer à 100% par la Sécu, il faut prendre sur les profits et les dividendes versés aux actionnaires, et cesser de financer les profits des labos et des cliniques privées.

Attaquer l'Aide Médicale Etat des sans-papiers...

C'est attaquer la santé de tous.assurés !

Dans le cadre de la loi Darmanin, le Sénat à majorité de droite votait la fin de l'Aide Médicale Etat. Cette AME permet aux sans-papiers qui ont plus de 3 mois de résidence en France et moins de 810 euros de revenus d'accéder aux soins. A la place ne resterait qu'une aide médicale d'urgence. En clair, ne pas soigner l'hypertension et attendre l'infarctus ! Une mesure ignoble pour la santé des sans-papiers ! Ignoble pour la santé de tous et toutes, car comment penser que si votre voisin tousse et crache du sang, vous serez en meilleure santé si sa tuberculose n'a pas été dépistée et traitée ?

L'AME supprimée en Espagne, la mortalité des sans-papiers + 22% !

En Espagne, en 2012, l'AME a été supprimée par la droite, avec la promesse d'un milliard d'euros d'économies. Au bout de trois ans, la mortalité des sans-papiers a augmenté de 22% ! Notamment à cause des maladies chroniques et infectieuses. Et

des économies, il n'y en a pas eu, avec des soins plus chers, pour des maladies plus graves ! Et un recours plus important aux urgences déjà débordés. En 2018, l'Espagne a remis en place l'AME !

Darmanin a sorti l'AME de sa loi pour la faire voter au Parlement. Mais avec la promesse d'y revenir dès le début d'année 2024. Ces attaques, inspirées par l'extrême-droite, qui font de l'étranger le responsable de toutes nos difficultés, sont à combattre au nom de l'égalité des droits !

Une même carte vitale, un 100% Sécu pour toute personne vivant en France !

Aux attaques contre l'AME, nous opposons un dispositif unique de protection maladie pour toute personne vivant sur le territoire, sans aucune discrimination, remboursant intégralement les soins, financée intégralement par les cotisations dites « patronales » et gérée par les assuré.es sociaux, le 100% Sécu pour tous.assurés !